

L'an deux mille vingt, le 31 Aout, le conseil Municipal dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur PICARD, Maire.

Etaient Présents

M. Christian PICARD, M. Jean-Luc SAUVAGE, M. Romuald BOUTELEUX, Mme Stéphanie LAURENT, M. Philippe DELAPORTE, Mme Caroline LAUMON, Mme Delphine LUPART, M. Gérard LEPERE, M. Mickaël JACQUART, M. Michel SAROT, M. Christophe RINGARD, M. Christophe SERGENT, M. Philippe POUPART, M. DEMONCHY Alexandre, Mme VALLIENNE Virginie.

Ouverture de séance à 19H00

Ordre du jour :

- Approbation des CR des CM du 3 Aout 2020
- Délibération pour le prolongement du contrat secrétariat de Madame Blondeau
- Délibération avec vote, sur la décision du Tilleul Rue des yeux
- Délibération avec vote, sur devis F.D.E Commune et Monsieur SAROT
- Débat puis délibération avec vote, sur l'achat éventuel de la route 76, Route Nationale
- Choix du panneau « MAIRIE »
- Enquête Publique
- Infos
- Questions diverses

Prise de parole par Monsieur Le Maire,

Rappel de transparence et de communication au sein du conseil.

Il insiste sur l'importance d'échanger avec les conseillers sur les différents projets proposés par les adjoints.

- Approbation du CR du CM du 3 Aout 2020

Validation du CR à l'unanimité

-Monsieur le maire propose de lister les 24 candidats à proposer à la commission des impôts

Accord à l'unanimité du conseil pour laisser ce recensement au maire, celui-ci nous transmettra le nom des administrés choisis. La liste sera transmise à la préfecture qui tirera au sort des candidats dans cette liste.

➤ **Délibération pour le prolongement du contrat secrétariat de Madame Blondeau**

Contrat de Madame BLONDEAU prolongé de 3 mois

Délibération avec vote, sur devis F.D.E Commune

Le cout des 4 éclairages s'élève à 31750€, Subvention de la FDE s'élevant à 11 750€, montant à charge de la mairie 20K€

Vote à main levée 14 pour
1 contre

Délibération avec vote, sur devis F.D.E sur le terrain de Monsieur SAROT pour un cout de 9582€

Vote à main levée 12 pour
2 Abstentions

Délibération avec vote, sur la décision du Tilleul Rue des yeux

Accord à l'unanimité pour consulter un paysagiste pour retravailler et alléger sa ramure afin de le rendre moins vulnérable aux aléas

➤ **Débat puis délibération avec vote, sur l'achat éventuel de la route 76, Route Nationale**

Prise de Parole de M. Romuald BOUTELEUX concernant son projet de création d'une nouvelle salle pour tous.

Présentation du plan de la maison dite par M. Philippe POUPART (surface totale du bien 826 m² dont garage de 30 m² et 500m² de terrain).

Présentation par M. Philippe DELAPORTE des travaux à envisager pour la réhabilitation de ce logement (surface salle après travaux 70m²). Le garage pourrait servir de lieux de stockage et le terrain jouxtant la maison pourrait servir en places de parking supplémentaires.

Mme LAURENT précise que ce site serait accessible aux associations, aux villageois, aux écoles, commerce ou autre.

L'enveloppe budgétaire pour ce projet avec achat et travaux avoisinerait les 100K€

L'achat de la maison 37K€ hors frais de notaire, à cela s'ajoute des travaux de rénovations avec l'abattage de cloisons, murs, couverture du sol, isolations, assainissement, chauffage estimé par Monsieur Philippe DELAPORTE à 50k€.

Monsieur Le Maire propose un vote à bulletin secret afin d'éviter tout débordement.

Aucune opposition à ce mode de vote.

Vote à bulletin secret

3 Pour
9 Contre
3 Blancs

➤ **Choix du panneau « MAIRIE »**

Monsieur Le Maire présente les 4 motifs et coloris.

Le motif avec les feuilles est retenu par le conseil en noir.

INFOS

Monsieur Le Maire reprend la parole afin d'annoncer l'enquête publique lancée concernant l'usine CBEM (3000 tonnes de cendres déversées dans les champs).

Monsieur Le Maire rapporte sa décision concernant le remplacement d'urgence du lavabo du logement 2 rue d'en bas pour un cout de 185,53€ et le refus de la facture concernant le sèche serviette installé par le locataire.

Monsieur Le Maire annonce le nom du sous-préfet de Péronne et de Montdidier, Monsieur Fabien MARTORANA qui a pris ses fonctions le 10 Aout.

Monsieur Le Maire annonce l'arrivée d'un nouveau Lieutenant de Gendarmerie ainsi que d'un gendarme référent à notre commune.

Comme les années précédentes, il n'y aura pas de ventes de brioches à la place il sera fait un don aux Papillons Blancs.

M. LEPERE précise qu'il existe au sein du village un « correspondant défense ».
Il remonte également la problématique des vélos passants sur les trottoirs.
Il demande si les prochaines dates de commémoration pourront être communiquées aux habitants.
Un administré lui a demandé si le Plan communal de sécurité était à jour.

M. Philippe DELAPORTE évoque les devis reçus pour la salle polyvalente, ainsi que l'arrachage des arbres au terrain de foot.
Il évoque des remarques concernant la circulation rue ALLONGEVILLE.

M. Romuald BOUTELEUX demande un retour auprès de M. Philippe DELAPORTE concernant la visite Rue de l'aérodrome, il évoque la hauteur des trappes d'eau qui pose problème pour l'écoulement de l'eau.

Il évoque également le RDV positionné le 11 Septembre chez Bonduelle lors duquel ils évoqueront le mur anti bruit, le parking et l'éclairage.

M. BOUTELEUX annonce le recrutement de 2 Asems.

Il évoque également l'appel ce jour du maire de Villers Carbonnel lui demandant des informations concernant le déroulement de la rentrée scolaire prévue demain.

Il évoque l'assouplissement du protocole sanitaire au sein de l'école.

Monsieur OBLIN intervient sur les avantages du plan communal de sécurité

Monsieur LANDRY expose au conseil ses irritants sur Estrées notamment la gêne occasionnée par BONDUELLE, le stationnement dans sa rue, les différents sujets ont été remontés par Monsieur Philippe POUPART et Monsieur Romuald BOUTELEUX pour étude par la commission travaux.

Fin de séance 22H00

The lower half of the page contains several handwritten signatures in black ink. The signatures are written in a cursive, somewhat stylized script. There are approximately 10-12 distinct signatures scattered across the bottom half of the page, some overlapping. The text 'Fin de séance 22H00' is printed above the signatures.